



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article545>

La réforme Chatel

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2009

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Bien présentée : les objectifs de la réforme sont sur les principes acceptables, voire satisfaisants (améliorer l'orientation, plus d'aide,, et dans un calendrier resserré, la réforme Chatel paraît consensuelle et améliorant le fonctionnement du lycée. Mais en y regardant de plus près, elle se traduit par une dégradation pour les élèves et les enseignants.

- ▶ La **formation des élèves est amoindrie**, la plupart des disciplines voyant leurs **horaires diminués**. Les séances en **groupes** réduits se retrouvent **limités** et leur gestion locale risque de se traduire par une formation très différente d'un établissement à l'autre, **remettant en question le principe d'égalité**.
- ▶ Le prétendu ré-équilibre des filières cache en réalité un certain **renforcement de la filière S** : la seconde reste scientifique (toutes les matières nécessaires pour S sont dans le tronc commun). Le cycle terminal S propose une formation (en heures) plus importante qu'en L ou ES, et un choix d'option plus large. La possibilité ouverte de ré-orientation est bien sûr possible de S vers les autres filières, on voit mal le chemin inverse pouvoir se faire (rattraper par « stages » pendant les vacances les programmes des matières scientifiques : on rêve.... !). La filière S voit ainsi sa prédominance réaffirmée. Sans parler de la disparition dans les textes proposés de la 4^{ème} filière d'excellence (bacs techno). De même, l'attrait renforcé de la **filière L** repose sur l'**introduction de matières nouvelles dont on ne sait rien des contenus**.
- ▶ La réorientation justement, parlons-en ! les fameux **stages de rattrapage pendant les vacances** risquent fort de ressembler à un ersatz de formation.
- ▶ L'**accompagnement personnalisé** reste pour l'instant dans un flou même pas artistique... Tout dépendra des modalités d'application, avec de nouveau le risque d'une **inégalité selon les lycées**.
- ▶ Pour les **enseignants**, c'est un changement de métier, et de ses conditions d'exercice, qui se profile. Dans le discours, le prof est éducateur, tuteur, accompagnateur, orientateur, ... **nouvelles fonctions, tâches supplémentaires**. Mais jamais Chatel ne parle du cœur du métier enseigner !! Ce qui est sûr, c'est que la charge de travail va s'accroître : plus de classes, des groupes-classes de 35 (avec le regroupement des élèves de différentes filières, ou selon les « compétences » en LV), et toutes les réunions afférentes.
- ▶ Les **pouvoirs du chef d'établissement sont renforcés** : il pourra désigner les membres du conseil pédagogique (nouvel échelon hiérarchique ?), qui de toute façon n'aura pas de pouvoir. Le chef aura le droit de passer outre son avis, ainsi que celui du CA, pour définir la répartition des dédoublements. Il aura également un droit de contrôle sur les procédures d'évaluation. Les services pourront aussi être annualisés, complétés par l'accompagnement, les stages de remédiation et de rattrapage, etc... Et enfin, il pourra compter sur la division des enseignants, puisque chaque matière cherchera à protéger son pré carré : ce sera la guerre pour les heures, les dédoublements, bonjour l'ambiance en salle des profs !!
- ▶ Tout ceci emballé **sans revalorisation des salaires** ; la seule possibilité de maintenir son pouvoir d'achat sera d'accepter de **multiplier les activités rémunérées en heures sup**.

Cette réforme, à marche accélérée, est bien une bombe à retardement pour les statuts des enseignants. C'est aussi, on peut le craindre, une régression pour une formation de qualité pour tous les élèves. Tous ensemble, il faut faire annuler ce projet rétrograde et imposer un débat pour une véritable démocratisation du lycée.